

Suppression de poste à l'école : le maire réagit

L'annonce d'une suppression de poste à l'école du Manoir, à la rentrée de septembre, a fait réagir le maire Alain Holley : « En décembre, j'avais été informé de cette éventualité. Le maintien ou non d'un poste tenant pratiquement à plus ou moins un élève ».

Or depuis, « du 23 au 27 janvier, la directrice de l'école a organisé une semaine portes ouvertes à l'école afin d'avoir une prévision quant aux inscriptions. Une opération que je salue ». D'autant plus « que, d'après les résultats de cette opération, les effectifs prévus pour la rentrée de septembre 2023- 2024, sont finalement supérieurs de trois par rapport à la rentrée de septembre 2022 » Dont 23 promesses d'inscriptions en très petite et petite section qui compenseront les 23 départs en 6^e.

Le maire a donc adressé un courrier à l'Inspection académique en signifiant « que ni moi, ni les citoyens ne pourrions admettre une fermeture de poste à la rentrée prochaine, cela n'aurait pas de sens. Je ne m'opposerai jamais à l'évidence mais à l'inverse je ferai toujours front à l'injustice ».